

Rencontre-débat du Comité 21

**M. André SANTINI,**

Maire d'Issy-les-Moulineaux,

Député des Hauts-de-Seine,

Président du Syndicat des Eaux d'Ile-de-France

*Jeudi 24 avril 2003*

### **Introduction (François GOURDON, Président du Comité 21)**

Monsieur le Maire, je suis particulièrement heureux de vous recevoir car Issy-les-Moulineaux est une des villes pionnières de notre réseau de collectivités, avec de nombreuses réalisations sur la collecte sélective, la concertation ou le budget participatif. Ce sont ces démarches d'Agenda 21 que le Comité 21 accompagne et valorise depuis 1999. Elles ce sont beaucoup développées en 2002, tant dans les régions que dans les intercommunalités ou les villes.

Nous préparons actuellement quelque chose d'important dont je désire vous parler, mais je sais que vous en êtes bien informé puisque votre ville fait partie du Comité. Il s'agit de la refonte de notre site "Cités 21" pour en faire un site portail d'information, de retours des bonnes pratiques et de conseils sur les territoires de développement durable. Notre directeur général, Anne-Marie SACQUET, est toujours à la disposition des collectivités qui souhaitent davantage d'informations.

Le portail de l'Agenda 21 sera ouvert à d'autres similaires en Europe et il consacrera une rubrique à la coopération décentralisée. Je veux ainsi saluer les premiers jumelages d'Agendas 21 locaux comme entre Lille et Saint-Louis-du-Sénégal. Cet important projet de site portail sur les Agendas 21 est développé avec le MEDD, l'ADEME et la DATAR, en coordination avec les réseaux des villes adhérentes. Je tiens à saluer un de ces réseaux, représenté par son secrétaire général, M. Lilian MALET, de l'Association des communes d'Outre-Mer, qui vient d'adhérer au Comité 21. Je souhaite également citer les nouveaux adhérents du Comité 21, notamment les collectivités.

Nous organiserons le 4 juin au MEDD, avec le WWF, un atelier d'information grand public pour mettre en scène des choix de productions et de consommations responsables sur l'énergie, l'agriculture et les transports, et ce, sur la base de l'excellent ouvrage de Thierry KAZAZIAN intitulé "*Il y aura l'âge des choses légères*". Il faut actionner les leviers pour changer nos modes de productions.

Je vais vous donner la parole car, en matière de développement durable, Issy-les-Moulineaux est un sacré exemple. Oui, vous êtes un bel exemple et, à ce titre, vous avez beaucoup de choses à nous transmettre.

### **Exposé de M André SANTINI**

Monsieur le Président, merci de vos propos sympathiques et aussi de m'avoir invité. Je ne comprends toujours pas pourquoi, mais il est des impostures comme celle-ci, qui durent !

Il est vrai que voir Issy-les-Moulineaux associée au développement durable et à l'environnement n'était pas exactement notre caractéristique voici quelques années. Je suis toujours surpris de voir des gens venir de Paris, ou d'autres banlieues, s'installer à Issy-les-Moulineaux et dire que c'est une ville très agréable, plus aérée que la capitale, alors que nous ne sommes pas aussi verdoyants que Garches, Rueil ou d'autres villes. Nous avons, et nous avons toujours, une usine à ordures de 540 000 tonnes qui date de 1904 pour la première, avec les quatre cheminées, et l'actuelle qui remonte à 1965. Nous avons l'usine de produits chimiques CRMA (Société de construction et de réparation de matériel

aéronotique) qui a été fermée vers 1975, et pour fermer une usine à l'époque, il fallait vraiment qu'elle soit particulièrement polluante !

Nous avons toujours une usine, sous le nom de LASSAILLY-BICHEBOIS, puis SCREG et maintenant APPIA ; je n'ai rien contre eux, ils changent de nom, mais ils produisent toujours le même enrobé absolument phénoménal ! Nous avons prévu de construire à cet endroit et je vous laisse imaginer la pollution que nous allons détecter !

L'autre jour, je consultais un dossier -que je vous conseille d'examiner- qui concerne la vente d'un ancien garage municipal dont c'était la seule activité. Nous n'avons d'ailleurs pas retrouvé les actes, c'est vous dire comme cette ville était bien gérée avant mon arrivée, mais c'est aussi ce que l'on dira de moi après mon départ ! Nous n'avons donc retrouvé aucun acte, à croire que la ville ne comptait pas de notaires dans ses environs. Nous ne connaissons même pas la date d'acquisition de ce terrain qui a servi de garage municipal pour 75 véhicules, balayeuses et autres. Il existait une fosse à vidanges, comme dans "*Le cave se rebiffe*", avec forcément de l'hydrocarbure et des huiles de vidange. Voici quelques années j'avais accepté -parce que les syndicats étaient actifs- d'installer une cabine de peinture et j'étais dans la logique soviétique habituelle de mes collègues ! C'était grotesque, mais j'avais à l'époque un problème interne avec des adjoints qui tenaient à cette cabine. Si celui qui s'occupe d'un projet arrive devant ceux qu'il est censé commander sans avoir en poche un équipement qui va coûter la "*peau des fesses*" et servir trois fois par an, il n'est alors pas respectable.

Il faut bien noter que le mode de gouvernement municipal est le plus participatif qui soit, mais il ne peut vivre que s'il est le plus autocratique ! Si vous vous occupez de l'avis de chacun, non seulement vous ne faites rien mais vous ne faites que des bêtises, et j'en avais en l'occurrence faite une. J'ai donc installé une cabine de peinture et pratiqué la dépollution avec les "micro-machins", les métaux lourds, etc., vous imaginez ce que cela a donné ...

Le premier promoteur, la SEM 92, qui a acheté le terrain a ensuite revendu à Kaufmann & Broad. Ces derniers sont très pointilleux, ils vendent très cher et il faut bien qu'ils justifient leur majoration de prix. Ils ont donc demandé la grande dépollution, la grande analyse, et nous n'avons alors pas trouvé que des hydrocarbures, mais aussi des métaux lourds. Cela va se terminer en décharge ultime, c'est-à-dire qu'il va falloir déplacer des milliers de tonnes de terre en décharge ultime à un prix très élevé, ce qui nous coûtera plus cher que le prix de vente du terrain ! Voilà donc une opération particulièrement intéressante ... Nous ne pouvions de toute façon rien faire d'autre, nous n'allions pas le laisser en l'état !

À côté de ce terrain se trouve une église, que nous appelons encore Notre-Dame des Pauvres -ce qui situe le niveau sociologique du quartier- et dans laquelle les enfants du patronage se racontaient entre eux qu'ils étaient immortels car ils avaient les poumons noirs. Ils avaient les cheminées de l'usine d'incinération, celles de la Blanchisserie de Grenelle avec 1 500 pauvres malheureux qui lavaient au milieu du chlore sans pratiquement aucune précaution. Vous aviez également LASSAILLY-BICHEBOIS qui faisait des enrobés et un peu plus loin se trouvait CRMA. Ce n'est tout de même pas négligeable, mais cela n'empêchait pas Doisneau de venir faire des photographies d'enfants qui sautaient sur les pavés. Ces photos sont bien intéressantes, mais il aurait peut-être mieux valu se pencher sur ce qu'il y avait autour !

A Issy-les-Moulineaux, vous trouvez donc des usines qui continuent à travailler, bien qu'elles soient parmi les plus polluantes, alors que les autres ont disparu. Il faut croire que la pollution est indispensable. Je pense qu'elle est nécessaire puisque, maintenant, nous envisageons souvent de la transférer dans les pays du tiers monde. C'est la solution pour exporter des ordures, comme le fait West aux États-Unis ou lorsque nous avons des produits trop dangereux que nous préférons "délocaliser" comme nous le disons pudiquement.

C'est vous dire que le souci de l'environnement n'était pas la caractéristique d'Issy-les-Moulineaux. On parlait de nous pour le séminaire, qui est presque fermé, et pour l'héliport qui ne nous appartient pas. C'était une image formidable que nous avons eue un peu de mal à remonter. Pourtant, je suis heureux de vous annoncer que, à contre-courant -ce sont des opérations lancées depuis plus de deux ans-, le mois et demi écoulé nous a attiré 4 600 emplois nouveaux. C'est louable, il faut dire que nous avons Canal+ qui remonte d'un coup la moyenne de moitié !

Tout ce que nous devons décider concernant l'environnement est purement volontariste. Lorsque vous allez au Vésinet, vous êtes éblouis. Il faut cependant savoir que, depuis une centaine d'années, un maire et des aménageurs ont décidé que la ville serait comme cela, alors que cela semblait parfaitement utopique. Je me souviens du maire de Marne-la-Coquette, qui était un petit bonhomme issu des travaux publics. Il m'a expliqué que des promoteurs lui avaient proposé de réaliser, comme par magie, une ville de 15 000 habitants. Il leur a fait remarquer à l'époque que sa ville comptait 1 260 habitants et qu'il ne voulait pas d'une ville d'une telle dimension. Les promoteurs ont alors fait valoir la proximité du parc de Saint-Cloud, du bois de Boulogne et que c'était une belle situation. Comment, dans les années 70, un maire pouvait-il refuser de construire une superbe ville et de pouvoir raconter plus tard à ses enfants comment il était passé de 1 260 à 15 000 habitants ? Pensez-vous qu'il est rentable de dire que lorsqu'il est arrivé la ville comptait 1 260 habitants et maintenant 1 259 ? Pensez-vous que ce soit un signe d'intelligence ? Eh bien, oui !

Préserver un environnement nécessite une énergie et une honnêteté farouches. Il faut cependant tout renouveler dans des villes aussi polluées et industrielles que la mienne. Bizarrement, la densification passe par la dépollution et la réaffectation, sinon, nous n'avons pas de moyens.

Nous sommes évidemment touchés dans mon secteur par le PPRI, le fameux plan contre les risques d'inondation. J'expliquais l'autre jour à quelques hauts technocrates, qui sont peut-être présents ici, que cette ligne des 30 mètres ou des 40 mètres était une bonne chose. Néanmoins, qu'avons-nous dans les vieilles banlieues "moches", les banlieues dépotoirs ? Le long de la Seine, nous avons des immeubles insalubres, des vieux taudis qui datent des années 1860, du Second Empire, qui se sont délabrés et qui n'ont fait l'objet d'aucune réhabilitation. Ils se sont évidemment peuplés d'une population immigrée très démunie. Que devons-nous faire s'il nous est interdit de construire dans la bande des 30 mètres ou des 40 mètres ? Nous ne pouvons pas construire, mais nous pouvons démolir, c'est bien, mais qui paye ? Comment faire si nous ne pouvons pas récupérer un peu de charges foncières ? J'annonce alors que nous ne faisons rien.

Aujourd'hui, à cause du prix du terrain, des conditions de construction amplifiées et de la densité réduite, nous ne pouvons rien faire et nous devons garder ce que nous appelons des "chicots" jusqu'à la fin des siècles. Comme ce ne sont pas les mêmes qui étudient les règles de construction et la protection de l'environnement, nous allons vers une catastrophe. J'ai participé à l'assemblée d'OGEGO et les maires commencent à grogner. Je pousse alors un petit cri : attention, nous ratons une opportunité, puisque nous sommes en train de "geler".

Quand je suis arrivé à Issy-les-Moulineaux, nous avions sur l'île Saint-Germain, d'un côté, la partie militaire à laquelle personne ne touchait et, de l'autre, la partie que nous appelions civile où nous retrouvions des casses, des ferrailleurs, des dépôts de bidets, etc. L'île faisait depuis cinquante ans l'objet d'une ZAD, ce qui est une chose merveilleuse, et cela veut dire Zone d'aménagement différencié. Évidemment personne n'y touchait et c'était différencié depuis un demi-siècle ! Il n'y avait même pas le tout-à-l'égout. Aujourd'hui, vous avez M. STARCK, Florent PAGNY, Nicolas BEYTOUT, toutes les grandes vedettes, qui s'installent dans ce quartier d'Issy-les-Moulineaux, et ils ne savent pas à quoi ils ont échappé !

Il était très facile de tout geler et de ne rien construire. J'ai encore des immeubles et des pavillons achetés par la Ville et dont je ne sais que faire. Tout est bloqué, ils sont occupés par des familles de 12 ou 14 enfants dont un m'a même dit qu'il lui fallait un "F16", ce à quoi je lui ai répondu qu'il devrait attendre la fin de la guerre en Irak et que peut-être l'US Navy en aurait un de libre, que, sinon, je ne voyais pas comment lui rendre ce service à lui, avec ses deux femmes et ses 14 enfants ! Nous créons des conditions difficiles de rénovation car aucune réflexion n'avait été faite en amont.

Tout cela pour dire qu'Issy-les-Moulineaux, associée à "environnement" et, de plus, à "durable", me semblait bizarre. C'est pour quoi, monsieur le Président, l'Agenda 21 est indispensable.

Le réflexe environnement n'est pas naturel, nous le voyons bien dans les pays en voie de développement, et la Chine qui vient de découvrir ce qu'est la pollution. Cela n'est pas inné, nulle part. Nous avons envie de préserver l'environnement, mais nous voulons faire comme les autres.

J'étais voici quelques jours en Lettonie, à Riga, pays minuscule qui compte 2 millions d'habitants. L'occupation allemande, puis soviétique tuent vraiment un pays. La vie de ces pauvres gens s'est arrêtée en 1450, à la Ligue hanséatique. Je vois le maire refermer ses dossiers à 17 heures 30 ; c'est un maire des plus importants car Riga comprends 1 million d'habitants, soit la moitié de la population totale du pays. De plus, il doit être professeur, donc avec un bon standing. Nous étions réunis pour le Global Cities Dialog, donc tous les maires les plus branchés. Nous devrions, d'ailleurs, dans le cadre des Agendas 21, accentuer l'usage des nouvelles technologies, car c'est une bonne façon d'économiser l'environnement et de développer des pays protégés.

Tous les maires arrivent, de San Francisco, de Brême, de Madrid. Nous avons d'ailleurs tous eu des problèmes pour nous y rendre car il faut un compteur Geiger pour trouver Riga depuis Francfort ou Copenhague, il ne faut pas rater la chute. Le maire fermait à 17 h 30 car, avec les Soviétiques, il fallait fermer à cette heure, et c'était logique puisqu'ils n'étaient pas payés, donc ils ne travaillaient pas. Nous allons d'ailleurs y venir avec les 35 heures, mais c'est un autre débat ! Chacun retrouve les vieux sillons...

Lorsque vous voyez les gens fumer - je suis moi-même fumeur de cigares et je ne vais donc pas les critiquer-, dans tous les pays soviétiques ou qui viennent de se libérer, les Chinois ou autres, la façon de fumer, donc de polluer, est une façon d'assumer sa propre liberté. C'est un sentiment freudien très difficile à expliquer.

L'environnement n'est donc pas naturel, il s'agit d'un geste évolué. Apprendre à respecter est un geste de civilisation, ce n'est pas inné. Laissez un enfant dans un jardin et le premier geste qu'il aura sera de casser les fleurs et non d'en planter. Nous sommes ainsi faits : nous avons été formés à tuer et à nous battre pour survivre.

Une ville, c'est pareil, lorsque nous voulons la développer et la renouveler, il est tentant de consacrer tous les espaces libres à la construction qui soit la plus dense possible. J'étais hier dans une réunion et j'ai demandé à mon directeur d'Office s'il était vraiment obligé de faire du bâtiment aussi haut. Il m'a alors répondu qu'il n'avait pas pu faire autrement parce que certaines villas lui avaient posé des problèmes, qu'il avait été obligé de baisser la hauteur pour certains et qu'il s'était rattrapé sur d'autres. Je lui ai fait remarquer que je lui avais vendu ce terrain, où il y avait une vieille crèche, au prix des Domaines et qu'il n'avait pas été écrasé par les charges foncières ! De plus, il se situait au cœur de la ville.

Nous avons parfois des difficultés avec des gens que nous croyons être nos proches. Je suis hostile aux gros services d'urbanisme avec des équipes de 25 personnes car le temps d'expliquer à un, il en reste encore 24 qui n'auront pas entendu et qui continueront avec les anciennes méthodes. Il faut faire des petits "commandos" pour que cela passe vite. Mais, malgré cette façon de faire, j'éprouve encore des difficultés à affirmer des idées simples.

Il faut alors développer l'Agenda 21 à titre de conscience, de règle, de garde-fou car nous avons affaire à des gens qui ne sont pas très formés, notamment les fonctionnaires. Je ne suis pas certain que, dans les diverses écoles auxquelles ils échappent - j'ai toujours l'impression qu'ils échappent aux écoles plutôt qu'ils ne les fréquentent-, soient dispensés des cours d'environnement, ni de communication, et je ne pense pas qu'ils en aient même à l'ENA. Les fonctionnaires ne savent pas communiquer pour la bonne raison qu'on ne leur a jamais appris. Je me souviens du petit surveillant de chez moi qui avait ouvert une tranchée pour changer une canalisation de gaz. Je lui ai demandé s'il en avait informé les gens afin qu'ils ne tombent pas dedans. Il me dit que non parce que les gens s'apercevraient bien de ce qui se passait et qu'ils verraient bien la tranchée en tombant dedans ! Effectivement, il avait parfaitement raison !

C'est seulement depuis quelques années que vous voyez apparaître des informations disant ce qui est réalisé, pourquoi, le coût que cela représente et même le numéro du portable d'un responsable en cas de problème. Mais nous ne le voyons cependant pas encore partout. Il faut mettre une très forte pression pour que cela se fasse.

Hier, au Syndicat des eaux, je disais que nous devions renouveler 250 000 branchements en plomb, même s'ils ont la caractéristique de n'avoir jamais été nocifs ! Il faut souligner qu'en Île-de-

France, aucun cas de saturnisme n'a été relevé ayant l'eau pour origine, ils proviennent tous des peintures. Le problème du saturnisme à partir de l'eau concerne les Vosges et la Somme, mais pas la région parisienne. Comme c'est un énorme marché de 2 milliards de francs, nous avons mis des entreprises en concurrence. Cela n'a pas très bien fonctionné au début mais, aujourd'hui, nous constatons que cela se passe de mieux en mieux. Plusieurs sociétés se sont installées dans ce secteur et elles vont d'ailleurs plus vite que prévu. C'est tout de même formidable car elles s'empressent d'écrire au maire pour lui annoncer que le chantier, au lieu d'être terminé fin 2003, sera fini dans trois semaines. Ce sont des courriers rares ! Cela ne s'est pas avéré pour tous, mais c'est quand même positif.

Mes ingénieurs m'ont expliqué que, ayant compris qu'ils risquaient des ennuis considérables avec les maires car il fallait creuser à tel endroit plutôt qu'à tel autre, ils ont pratiqué à outrance le "sans-tranchée". Cela fait des années que nous développons ces méthodes, cela coûte parfois un peu plus cher, mais il était insupportable de "casser les pieds" des populations pendant des mois !

Nous avons une usine d'incinération et, à côté, la CPCU, la Compagnie parisienne de chauffage urbain. Ils sont obligés de tirer de grosses canalisations de vapeur à 600 ou 800 degrés, c'est très dangereux et il y a d'ailleurs eu des morts. Ils avaient laissé des orifices pour se protéger des orages violents et des intrusions d'eau qui, avec la vapeur, risquaient de provoquer des accidents très graves. Ils avaient alors installé des barrières bien reconnaissables, jaune et gris, que vous pouvez voir dans Paris. Il existe tout un code et les barrières du Syndicat des eaux sont blanc et bleu. C'est d'ailleurs nous qui avons lancé l'idée des couleurs, ce qui ne nous occasionne des problèmes car les gens les repèrent très vite et nous téléphonent directement. C'était fait pour obliger les gens à aller vite.

Ces barrières étaient positionnées, mais depuis dix ans, autour d'une place, nous n'arrivions pas à faire terminer le chantier car ils cherchaient une solution et cela coûtait très cher. J'ai alors téléphoné au Président en me présentant et lui disant que nous nous connaissions peu. Il m'a répondu que lui me connaissait. J'ai dit que cela tombait bien et que je voulais l'inviter à une cérémonie à propos de ses palissades qui se trouvaient depuis une dizaine d'années autour de la place Schumann et que j'avais l'intention de les classer Monuments historiques. *(Rires)*

Il m'a demandé si je plaisantais, et je lui ai répondu que non parce qu'elles avaient maintenant atteint l'âge requis, que j'allais maintenant m'occuper activement de cette affaire puisque je n'avais pas vu un seul uniforme CPCU depuis des lustres ! C'est ainsi que nous nous sommes rencontrés. Ce n'est toujours pas terminé mais ils ont, malgré tout, bouché et nous ne voyons plus la palissade. C'est pour eux parfaitement naturel de laisser pendant dix ans des palissades au milieu de la ville en se moquant de tout. Comment voulez-vous faire avancer ces gens ?

Nous avons lancé l'Agenda 21 en 2000, c'était en avance à l'époque. Nous avons contribué au Comité 21 au groupe de pilotage « Cités 21 », à l'élaboration du guide « Territoires », à l'édition du CD-rom –dix ans après Rio, Président ...- qui avait été distribué à Johannesburg. Nous allons concourir aux Rubans du développement durable. Les concours obligent les gens à synthétiser leurs idées, à se surpasser un peu et à faire le point.

Nous parlions souvent avec notre ami Jean-Claude OPPENEAU (Directeur-adjoint de l'Action internationale, ADEME) de notre usine d'ordures. Cette usine date de 1965, le dernier avatar. Elle devait s'arrêter au bout de trente ans alors qu'elle va en avoir quarante. Elle éclate de partout, sa dépollution a nécessité 300 millions de travaux pour traiter tous les métaux lourds, le chrome, etc. Il paraît qu'elle est conforme aux normes dioxine ou autres, mais les "écologues" de chez moi, qui sont les plus nerveux de la région, disent, évidemment sans preuves, que ce n'est pas le cas. A une époque, c'était EDF, qui exploitait l'usine, qui établissait les normes ! Alors, forcément, comme par hasard, cela tombait bien. Ce sont des procédés qui disqualifient. EDF a beaucoup évolué mais, à l'époque, cela n'était pas acceptable. Je me souviens qu'en 1978 les deux cheminées se sont écroulées. Il était alors difficile d'expliquer aux gens que la pollution s'arrêtait à la sortie de ces cheminées alors qu'elle avait rongé la ferraille du béton ! Allez expliquer aux gens que, dès qu'elle sort à l'air libre, la fumée n'est plus polluante ... C'était pourtant le discours qui était tenu. Je suis certain que le responsable TIRU de l'époque a été déporté en Sibérie !

Par exemple, lorsque je fais des propositions de lois, j'exige que les élus nationaux aient un mandat local, ce qui est contraire à la sacro-sainte règle anti-cumul de tous les beaux esprits. J'apprends que, dans ma commune, un petit garçon est atteint de saturnisme. C'est très étonnant et nous cherchons à comprendre pourquoi il est atteint de cette maladie. J'en parle car c'est un problème d'environnement. Une doctoresse de la DDASS, extrêmement active, prend le dossier et s'en occupe. Elle étudie les conditions de vie de cet enfant. Ses parents habitent dans un appartement parfaitement sain. Elle se rend chez la nourrice et elle ne trouve rien, ensuite à l'école et elle ne trouve rien non plus. Nous commençons alors à nous interroger. L'eau est aussi examinée mais nous ne trouvons toujours pas. Nous découvrons finalement que ce petit garçon est atteint d'une maladie appelée Pica, c'est à dire qu'il mange tout ce qu'il trouve. Lorsqu'il est dans un bac à sable, il mange du sable, et là où il se trouve, il gratte la peinture, le bois, et il le mange. Nous repartons donc sur cette nouvelle piste et découvrons qu'à l'école, ouverte l'an dernier après avoir été entièrement réhabilitée, avec 72 millions de francs de travaux et de meubles, l'enfant avait en fait gratté et mangé la peinture du mobilier ! Tout était neuf, livré par l'UGAP, fabriqué par Delagrave. Nous découvrons avec stupeur, par une contre-expertise, que tout ce qui est rouge ou bleu est correct mais que tout ce qui est jaune contient quatre fois plus de plomb que la norme prévue. C'est remarquable n'est-ce pas ?

Mes fonctionnaires ont dit qu'ils allaient essayer de remplacer la peinture. J'ai répondu que non et qu'il fallait immédiatement appeler l'UGAP et leur dire de remplacer les meubles pour le surlendemain, la rentrée étant prévue trois jours après. Comme par enchantement, nous avons vu arriver des 38 tonnes. Vous pensez bien que l'affaire fera un bruit terrible car il n'y a pas qu'une seule école à Issy-les-Moulineaux, nous en avons de nombreuses autres dans tout le département et, dès que les gens vont savoir que la peinture jaune contient du plomb, quelques chiffres d'affaires vont s'effondrer ! ...

Mon rôle n'est pas d'embêter les gens, je leur demande simplement de remplacer tout ce qu'ils ont raté, et si possible avant les autres, sans quoi cela va devenir une véritable pneumopathie dans le monde. C'est vous dire que l'obligation d'environnement est impérieuse. L'enfant est retourné à l'école, il a immédiatement été traité. Il faut savoir que le saturnisme est très grave, il atteint le cerveau et, malgré tout, pour des raisons qui m'échappent, il existe des grandes sociétés qui s'amuse encore à utiliser des produits interdits. La peinture au plomb est interdite depuis bien longtemps, mais des imbéciles persistent. Reconnaissez que nous devons être toujours vigilants.

Nous avons donc obtenu que l'usine d'ordures s'arrête en 2005. Il nous a été proposé un nouveau projet, l'usine ISSEANE, qui sera normalement la plus moderne d'Europe. Tout a d'ailleurs été accordé, même l'élaboration d'une charte de qualité environnementale, même pendant le chantier qui va durer quatre ans, avec 900 ouvriers sur place, ce qui représente aussi une pollution en tant que telle. C'est une démarche exemplaire de développement durable. Il s'agit d'une usine HQE, avec des tableaux de bord "nuisances", une démarche de certification. Elle a été primée le 10 avril au Grand Prix de l'environnement. C'est encore un combat constant et un partenariat avec le SYCTOM. La nouvelle usine n'aura plus de panache, et c'est ce qui, psychologiquement, provoque l'anxiété des gens.

Concernant l'usine de Vitry, pour laquelle mon ami Philippe STARCK avait prévu un magnifique minaret, j'avais dit au maire combien j'étais surpris qu'il ait conservé un panache. Il m'avait alors répondu qu'ils aimaient beaucoup les cheminées d'usines ! Lorsque je lui ai demandé s'il ne pensait pas que c'était un peu dépassé depuis la mort de STALINE, il m'a soutenu que non. Lorsqu'il a fait son référendum, il a obtenu 87 % de voix contre. Contrairement à ce que pensait le maire -qui ne va d'ailleurs pas tarder à rejoindre l'archéologie politique-, les gens n'aiment pas les cheminées. Même pour celles qui sont dans le XV<sup>e</sup> arrondissement de Paris et qui laissent échapper de la vapeur d'eau, les riverains ne sont pas convaincus qu'elles ne contiennent pas de dioxine, de dioxyde d'azote ou autres. Prenez l'exemple du malaise produit par les antennes relais, on nous répète que ce n'est pas dangereux mais les gens sont malgré tout inquiets. Face aux psychoses, il est très difficile d'être purement rationaliste et logique.

La Ville a donc signé un plan municipal d'environnement, une charte d'environnement en 1993-1997, la charte d'Alborg en 1995 et nous avons aujourd'hui impliqué l'Agenda 21 dans la concertation du PLU. Le Président vous l'a dit, nous avons été choisis comme ville pilote avec Versailles et

Bessancourt par l'ARENE que nous remercions encore de ses exigences et de son partenariat. Trois grands axes sont définis : une ville douce, une ville responsable, une ville attentive. Je vais survoler ces axes pour vous permettre de me poser des questions.

### UNE VILLE DOUCE

Actuellement, nous acquérons par exemple des espaces de respiration que nous appelons "espaces verts" et "espaces bleus", et également des parcelles pour les jardins familiaux. Il se trouve au bout de l'île Saint-Germain un ensemble de petits jardins qui appartiennent au Service de navigation, ils sont totalement inondables. Dès que j'ai été élu, ils ont pensé que j'allais les supprimer, mais pour faire quoi ? C'est totalement inondable. Elle est extraordinaire, cette petite République de Saint-Marin, les habitants sont organisés entre eux. On dirait les "Enfants du marais". Ils font régner la discipline et lorsque l'un d'eux s'est fait construire un gros cabanon tout neuf "Bricorama", ils l'ont retiré car ils le trouvaient trop gros (il était effectivement trop gros). Ils lui reprochaient surtout d'être neuf alors qu'eux n'en avaient que des vieux ! Nous allons avoir une deuxième zone comme celle-ci pour l'affecter à des familles en difficulté.

Nous allons limiter chez nous les désherbants chimiques.

Nous aurons un programme de valorisation des fontaines en ville, ce qui est très difficile car, en France, nous ne savons pas les faire, ni surtout les entretenir. Nous allons valoriser les ressources en eaux de source.

Nous avons mis en place une charte du mobilier urbain. Nous continuons d'enlever les graffitis et l'affichage sauvage. Cela nous coûte 400 000 francs par an, mais, au moins, c'est fait. Les berges de la Seine sont traitées par une technique de gestion différenciée avec l'Association de réinsertion Espace. Concernant l'ambiance sonore, nous poursuivons les actions de lutte contre le bruit en direction des deux-roues. Nous réalisons des opérations de sensibilisation des enfants, une cartographie de l'ambiance sonore et l'actualisation du plan municipal de lutte contre le bruit.

### UNE VILLE RESPONSABLE

Il s'agit de prévenir les risques. Nous avons mis en place un plan de secours communal. Nous informons les entreprises et les habitants des conséquences du PPRI et de la fameuse crue de 1910. Nous sommes d'ailleurs l'une des rares communes ayant réuni toutes les entreprises sur ce dossier puisque la totalité de l'ancienne zone industrielle, où nous avons maintenant des entreprises de prestige, est inondable. Il est surprenant d'apprendre que l'usine Coca-Cola est à Clamart, sur le plateau, et qu'elle pourra donc continuer à produire. Néanmoins, le Siège social, lui, se trouve en bas et, compte tenu que l'informatique est au rez-de-chaussée, que les batteries d'ascenseurs sont au sous-sol ainsi que les groupes de secours, cela sera intéressant lorsque nous aurons un peu d'inondations ... Ils ne pourront plus ni facturer, ni livrer.

Concernant l'usine d'ordures qui, elle, est parfaitement conforme au PPRI, j'ai appris quelque chose d'intéressant grâce à mon ami CONTASSOT de Paris. Nous avons fait descendre les bases de l'usine à moins 70 mètres, ce qui coûte une fortune. L'usine ne remonte donc plus que de 21 mètres, ce qui fait donc 30 mètres sous terre. Pour descendre de 30 mètres, il a fallu descendre à 71 mètres. Au début, ils ne voulaient pas faire de radiers mais les maires se sont battus. Pour une usine de 3,5 milliards de francs, qui durera au moins trente ans, ils faisaient du cuvelage sur le bord mais pas sur le sol, en pensant que le calcaire était solide. Les maires qui n'y connaissent rien ont dit qu'ils étaient certains que ce n'était pas le cas, qu'il n'y avait pas eu d'expertise et que les sondages ne permettaient pas de voir la totalité du soubassement. Ils ont donc finalement découvert que le calcaire était fragile et ils ont également fait des radiers pour le sol. Nous avons alors remonté les fours en cas d'inondation car l'usine est à côté de la Seine. La voilà donc absolument sécurisée en cas d'inondation.

Comme disait Floriot, "*il n'y a qu'un malheur*" et, en cas d'inondation, l'usine peut continuer à fonctionner, mais comment les bennes à ordures vont-elles arriver puisque les routes sont inondées ? C'est amusant, comme réflexion. Chacun fait son étude dans son coin, nous avons une très belle usine, une pyramide qui peut fonctionner, mais à condition que les ouvriers arrivent à la rame ! Monsieur CONTASSOT m'a dit que, de toute façon, en cas d'inondation, les ordures ne seraient plus collectées à Paris. Mesdames et messieurs, nous allons avoir la seule usine capable de fonctionner en période

d'inondation et sans combustible car nous n'aurons rien à brûler. Peut-être faudra-t-il brûler les ingénieurs ?

L'environnement n'est pas une question de technocrates, mais d'élus et de bon sens.

Dans les conséquences du PPRI, concernant le gaz à effet de serre, nous mettons en œuvre notre Plan de développement urbain avec les comités de pôle, le suivi des comités d'axe, nous essayons de raisonner avec Paris Expo.

Pour le transport fluvial des passagers, nous étions hier en Syndicat municipal de Seine et nous avons rappelé que le tramway est revenu, le même que les écologistes combattaient, chez moi. C'est amusant car ils disaient que cela n'était pas un vrai tramway parce qu'il se trouvait sur un délaissé de voirie. Effectivement, et il ne transporte "que" 65 000 personnes par jour. Nous en avions prévu 20 000 alors qu'il en fait 65 000. Nous allons le prolonger jusqu'à la porte de Versailles, il fonctionne très bien. Nous étudions maintenant une sorte de funiculaire à partir du bas de Meudon ou d'Issy. J'aménage actuellement le Fort en cité numérique et j'aurais voulu un moyen de transport innovant pour le desservir. La RATP n'est pour l'instant pas très innovante et je lui ai d'ailleurs rappelé hier, que nous avons le droit de temps en temps d'exiger un peu plus. Enfin, nous aurons le coche d'eau. Ainsi, entre le coche d'eau, le funiculaire et le tramway, nous serons revenus à la Belle Époque ... Vous voyez qu'il n'est pas nécessaire de chercher l'innovation, il suffit de tourner les pages des illustrations pour trouver le cadre environnemental que nous souhaitons. Il y a longtemps, il existait plus de 1 000 coches d'eau dans Paris et alentours.

Il faut systématiser la haute qualité environnementale que vous connaissez bien.

#### UNE VILLE ATTENTIVE

Il faut informer, sensibiliser et éduquer les acteurs locaux et mobiliser les agents municipaux. Nous avons chaque année une assemblée générale de tous les fonctionnaires et, le 31 janvier dernier, le thème était le développement durable et ce fut très intéressant. Nous supposons que les fonctionnaires savent mais, en fait, ils ne savent pas, il faut les former à ce réflexe. Nous aurons des journées communes à Issy-les-Moulineaux, Versailles et Bessancourt et elles seront organisées par l'ARENE. La concertation se fait dans les conseils de quartiers et les propositions d'actions d'Agenda 21 seront faites et éventuellement financées par les budgets participatifs.

Pour l'année 2004, avec le groupe de travail, nous suivons le programme en cours, celui de l'année et de l'année suivante, avec tous les responsables. Nous avons, par exemple, été la première ville d'Île-de-France en 1993 à mettre en place le tri sélectif en habitat vertical. C'est un gros problème, d'autant que les immeubles anciens n'étaient pas capables de recevoir les conteneurs. Chaque habitant dispose désormais d'un bac vert dans lequel l'ensemble des emballages hors verre est collecté avant d'être recyclé, et un bac gris. Cela fonctionne moyennement, nos chiffres sont corrects. Nous avons augmenté cette année de 20 %, alors que le tonnage d'ordures ménagères n'augmentait que de 2 %. C'est donc plutôt bon signe.

La prévention des risques industriels concerne, chez nous, l'usine à ordures, les autres étant beaucoup plus faciles à contrôler.

En matière de démocratie participative, à laquelle vous avez fait allusion, nous avons décidé d'aller beaucoup plus loin que la loi de février 2002 qui rend obligatoire la création de conseils de quartier dans les villes de plus de 80 000 habitants. Nous avons déjà des comités de quartier et nous sommes donc allés plus loin. Les quartiers ont été remaniés pour n'en former plus que quatre, avec des participations homogènes avec des élus, des représentants des habitants, du monde économique et des associations. Pour le conseil municipal, le premier niveau consiste à se prononcer lors du vote sur les investissements et qui seront ensuite soumis pour avis aux conseils de quartier.

Nous avons affecté 10 % du budget d'investissement aux conseils de quartiers, c'est-à-dire que tout ce qui sera décidé par le conseil municipal ira, en aval, vers les conseils de quartier. Nous leur demanderons ce qu'ils pensent de ce qui est prévu dans leur quartier, comme une crèche, une nouvelle école ou la réfection de la voirie. La consultation sera donc descendante.

Nous aurons également une démarche ascendante. Chaque conseil de quartier disposera de 1 million de francs, sans a priori, et il décidera de ce qu'il voudra en faire en investissement. En outre, chaque conseil de quartier dispose de 300 000 francs pour se gérer, comme aller voir une expérience en province ou à l'étranger, faire venir des experts, financer la formation des membres du conseil de quartier ... Voilà ce qui est mis en place et qui représente donc 10 % du budget d'investissement.

Je ne sais pas précisément comment cela fonctionne dans d'autres communes. Nous sommes en partie jumelés avec Belo Horizonte au Brésil, dans l'État de Minas Gerais, et comme je présidais le programme URBAL avec la Commission européenne voici deux ans, j'avais repéré cette expérience qui est un peu ce que fait Porto Alegre, sans les strass et la samba ... Ce sont des gens sérieux, ils sont tous professeurs de droit et de médecine ; il paraît que ce sont les plus honnêtes du Brésil, et on dit d'ailleurs que ce sont les seuls honnêtes du pays ! J'ai assisté à la mise en place du système et il faut dire que lorsqu'on demande leur avis aux gens des favelas, c'est une vraie révolution ! Chez nous, les gens ne sont évidemment pas à un tel degré de désespoir psychologique. C'était émouvant au Brésil car ils demandaient tous de l'eau, des logements. Je n'ai pas été surpris par ces demandes.

Au sujet de l'aménagement des arches SNCF -lorsque vous viendrez à la médiathèque, allez les voir-, nous avons un viaduc qui date de 1900. Cela s'appelle "ouvrage d'art", c'est beau. Il date du train Paris-Versailles et c'est aujourd'hui le RER qui va jusqu'à Saint-Quentin qui l'emprunte. Ce viaduc fait 11 mètres de haut et comporte 24 arches. La SNCF, qui gère son patrimoine, avait construit des petits boxes en bas pour loger des voitures, mais il s'y passait des activités bizarres. Cela rapportait à la SNCF 200 francs par mois. Le viaduc était beau mais pollué par ces boxes, mais vous devez avoir la même chose dans vos banlieues. A un moment donné, vu son grand âge, le viaduc a commencé à montrer un peu de faiblesse. La SNCF a donc été obligée d'injecter des micro-pieux pour le rééquilibrer. Pour ce faire, ils ont démolé les vieux boxes que je n'aurais d'ailleurs pas pu toucher sous peine d'émeute. Lorsque, d'un coup, on a vu réapparaître le viaduc, tout le monde l'a trouvé effectivement très beau. Nous avons alors l'opportunité d'agir, car lorsqu'ils auront fini de le stabiliser, ils vont sans doute, non pas reconstruire les boxes, mais des gens vont se manifester.

J'ai alors proposé à la SNCF de tout racheter, ce qu'elle a refusé, mais elle a accepté de louer. Nous avons alors passé un contrat de location du site de dix-huit ans renouvelables et nous avons construit des ateliers d'artistes. Je vous conseille d'y aller. Il fallait que ce soit désolidarisé de l'arche à cause des vibrations et la SNCF voulait pouvoir accéder à l'infrastructure. Nous avons donc réalisé trois studios d'artistes par arche, construit des murs d'escalade, des salles de musique amplifiée. Cela donne un résultat extraordinaire, sans quoi un viaduc vous pollue une avenue, il passe en plein milieu, fait des déchets de chaque côté, c'est mal éclairé, une faune vient tourner autour. D'un seul coup, nous avons des artistes, avec de la musique, de la lumière et cela change le quartier.

C'est là où nous pouvons mesurer l'effet positif de l'environnement durable. Tout ce boulevard a été ouvert à la lumière, à la vie, pour la plus grande satisfaction des riverains. Ce n'étaient pas les beaux quartiers, ce sont des petites gens qui sont très contents que l'on s'occupe enfin d'eux.

En remontant jusqu'à une place, j'ai également fait remplacer le viaduc car mes prédécesseurs avaient construit des HLM contre celui-ci. Vous imaginez comme c'était agréable ... Lorsque le RER passait, hormis les vibrations, vous pouviez voir ce que les gens faisaient dans les wagons et eux ce que vous faisiez dans votre appartement ! On se serait cru à Hongkong avec l'ancien aéroport, mais les Chinois en moins !

Nous avons donc changé le viaduc, cela a coûté 10 millions et représentait 400 tonnes. J'ai d'ailleurs remplacé quatre viaducs. J'ai fait payer le département, la SNCF, la SEM Aménagement. Cela représente 10 millions. Changer un viaduc, monsieur le Président, est une opération d'environnement durable. Ces viaducs ont tous cent ans, ils sont complètement décatés, bruyants et le simple fait de remplacer les rails améliore considérablement l'environnement alentour.

Il faut décider, et l'Agenda 21 est une décision. Nous avons donc refait l'avenue, changé le viaduc ; nous avons refait les HLM autour avec des loggias pour les protéger du bruit. Nous avons ensuite construit, dans la montée de la gare, sous les arches, une maison de jeunes assez originale que nous appelons "l'Entrepont", avec des salles de musique amplifiée. Pas un bruit ne sort. Les riverains nous avaient déjà menacés de tout et de n'importe quoi. Il faut voir la gentillesse de ces gens qui disent

que nous ne faisons rien pour les jeunes mais qui se plaignent du bruit après la création d'une structure ! Il fallait donc en tenir compte.

Plus loin, nous avons le quartier Haussmann, le fameux quartier qui est un exemple type de pastiche, avec 1 000 appartements, il en reste 20 à vendre. Ce quartier était minable et, au milieu, se trouvaient 150 appartements HLM très laids, dans lesquels la Ville depuis toujours, et quelle que soit sa couleur, a entassé les cas sociaux. Au bout de trente ans vous imaginez le résultat : il y a des agressions, des squats, etc. Ce n'est pas non plus Al Capone, c'est de la petite délinquance du type qui empoisonne un quartier. Nous avons pensé que c'était les derniers immeubles que nous n'avions pas traités, mais il ne s'agissait pas d'une cité car ce n'était pas gigantesque. Tous les HLM ont été refaits, c'est très beau, les gens se plaisent bien, sauf dans celui-là. Maintenant qu'ils étaient cernés, que nous leur avons appris le beau, nous nous demandions à quel moment ils allaient découvrir qu'ils avaient honte, mais il ne fallait pas non plus qu'ils soient humiliés. Nous les avons invités. Ils sont venus, nous leur avons présenté de belles maquettes, nous avons dépensé 3 millions d'euros pour refaire les façades, les ascenseurs et les halls d'immeubles. Évidemment, les plus malins ont dit qu'ils seraient enfin "comme les autres", c'était pour eux un objectif.

Nous leur avons annoncé tout de même qu'il allait y avoir un petit problème, que cela allait coûter 20 % de loyer supplémentaire et que nous allions d'ailleurs leur écrire. S'ils étaient d'accord, il faudrait signer pour obtenir les subventions. 90 % ont signé alors qu'il doit y avoir 60 % d'immigrés, et parmi les plus pauvres de la ville. C'est vous dire que le développement durable représente quelque chose ! Lorsqu'ils ont bien compris que tout changeait sauf pour eux et qu'ils devraient mettre un peu d'eux-mêmes, soit ces 20 % ... Mes collaborateurs m'ont dit qu'ils ne paieraient pas parce qu'avec l'APL, etc. Mais lorsqu'ils ont reçu les deux pages leur indiquant que pour un trois-pièces ils devraient payer 20 % de plus, ils ont quand même signé.

J'ai parlé trop longtemps, mais j'évoquerai aussi ce que nous faisons avec le Syndicat des eaux, si cela vous intéresse. Nous sommes très en pointe et nous avons même obtenu la qualification ISO 14001 en partenariat avec Vivendi Environnement, ce qui n'est pas mal.

La conclusion est très simple : il s'agit d'un geste volontariste. C'est vous qui devez décider dans vos collectivités. C'est une sorte de régime et c'est un expert en la matière qui vous parle !

L'autre jour, je faisais une émission de télévision avec des psychiatres et des psychologues sur la façon de vaincre son stress au travail. Je me suis demandé d'ailleurs pourquoi ils m'avaient invité... Ils m'ont demandé si j'avais du stress, et j'ai évidemment répondu oui et qu'heureusement, sinon je resterais chez moi, allongé sur un canapé à fumer un cigare. Mais nous ne sommes pas obligés d'être soumis à notre stress, il faut prendre de la distance et je le fais avec l'humour que j'exerce sur moi.

Nous avons par la phrase d'Épictète qui est un philosophe remarquable, que d'ailleurs Mitterrand me volait souvent ; c'était un stoïcien et il disait : *"Je m'intéresse à ce sur quoi je peux agir et, pour le reste, je contemple"*. Mais une de ses belles phrases était : *"Tu peux m'injurier, tu peux me rouer de coups, mais moi seul peux me mettre en colère"*. Il s'agit d'une époque où les sondages n'existaient pas, les scanners non plus, mais uniquement des gens un peu plus intelligents que la moyenne et qui observaient les autres. C'est vrai, moi seul peut me mettre en colère, même si toi, de l'extérieur, tu peux avoir recours à des menaces.

L'environnement n'est pas se mettre en colère mais, au contraire, se mettre sur la bonne voie. Vous seul pouvez le décider, nous ne pourrions pas vous l'imposer. Si vous ne décidez pas d'adhérer, et c'est à cela que sert l'Agenda 21, à une démarche et un comportement environnemental, ne vous étonnez pas alors que personne n'ait envie de le faire.

Je conclurai enfin par les nouvelles technologies, car j'y vois une parenté intellectuelle extraordinaire. Il est vrai qu'elles permettent de ménager l'environnement. J'ai longtemps plaidé pour mes compatriotes corses au sujet de l'implantation active des nouvelles technologies. Si vous voulez préserver une île, vaincre l'écueil de l'insularité, de l'enclavement et en même temps créer des emplois à forte valeur ajoutée, cela passe par les nouvelles technologies. Enfin, pour l'instant, ils préfèrent exporter autre chose, c'est-à-dire des fonctionnaires, je ne suis donc pas encore entendu.

Merci, monsieur le Président, de m'avoir subi aussi longtemps.

(Applaudissements)

**M. François GOURDON** : Merci, monsieur le Maire. Dans le développement durable, le volet social est important et je suppose que nous aurons des questions sur les lois SRU ou des quotas de 20 % qui "embêtent" les maires des communes, qui n'atteignent pas les 20 % et qui donc subissent un prélèvement que j'appelle une "amende" ou une "rançon". De nombreux maires attendent la décision du gouvernement.

Je propose que nous passions aux questions, je vous remercie de vous présenter.

**Mme Annick NOEL**, *administratrice de France Nature Environnement* : Vous avez prononcé une phrase qui m'a beaucoup interpellée : "*Protéger l'environnement n'est pas naturel*". Je souhaite revenir sur cette phrase que je trouve intéressante. Pour vous ce n'est donc pas dans la nature humaine ?

**M. André SANTINI** : Je le crains.

**Mme Annick NOEL** : Pour tous ceux qui pratiquent l'éducation à l'environnement, il me semble important d'y réfléchir. Devons-nous redresser la nature humaine ou au contraire rechercher, si vous n'avez pas raison, ce qui dans notre nature nous porte à protéger notre environnement ? Lorsque nous parlons de nature, je me penche sur le monde animal –et nous faisons partie des espèces animales. Or, de nombreuses espèces protègent leur environnement. Par exemple, les oiseaux nettoient leur nid, ils enlèvent tout ce qui le souille mais ils ne vont pas s'adresser à leur Philippe STARCK, et ils ne vont pas chercher à faire un nid plus design en plantant des petites fleurs autour. Il faudrait distinguer l'essentiel de ce qui peut être considéré comme accessoire. Peut-être que c'est dans la nature que nous trouverons cette protection de l'essentiel et pas de l'accessoire. Il m'intéresserait que vous développiez ce sujet car, finalement, tout le monde a compris que je ne crois pas trop à ce que vous avez dit.

**M. André SANTINI** : Vous avez bien posé le problème. Il est vrai que nous vivons comme des animaux, mais si nous ne vivions uniquement comme eux, nous réglerions de nombreux problèmes car c'est une loi qui les transcende. Lorsque l'oiseau nettoie son nid, ce n'est pas lui qui décide, il est victime et bénéficiaire de toute une action de gènes ou autres. Pour moi, le plus bel animal est le tigre. Je n'ai jamais réussi à comparer vraiment deux tigres pour savoir s'ils possèdent vraiment les mêmes rayures aux mêmes endroits, mais c'est merveilleux. Il n'existe pas non plus deux coccinelles identiques. Évidemment, comme je ne crois pas en Dieu, je n'ai pas beaucoup d'explications et j'en cherche.

Vous soulevez le débat sur le "rousseauisme". Je veux bien accepter qu'au fond de lui l'homme est bon, gentil, mais reconnaissez que nous en voyons peu de manifestations. Ce qui me scandalise actuellement, comme tous les élus dans leur ville, est ce que l'on appelle les "incivilités". Nous mettons depuis quelques années seulement des bornes sur les trottoirs pour empêcher les voitures d'y stationner. Récemment, j'ai vu quelqu'un devant Monoprix, garé sur le passage protégé. Il y avait les deux enfants et leur père dans la voiture pendant que Madame était allée faire ses courses, et cela prend du temps de les faire au Monoprix. Cette voiture aurait pu s'arrêter ailleurs. Elle aurait pu se mettre en stationnement interdit avant ou après ! C'est un parfait abruti. C'est choquant, et nous ne le voyons pas avant, madame, on ne se garait pas sur les trottoirs.

**Mme Annick NOEL** : C'est justement parce que cela n'est pas dans la nature humaine.

**M. André SANTINI** : C'est bien ce que je vous dis. Je suis navré de rappeler, et vous l'avez vu comme moi, que le nombre de tués sur la route est en régression, mais la seule explication, c'est la répression. Nous n'avons pas réussi à convaincre les gens par d'autres moyens, alors aujourd'hui nous avons tous peur et mettons notre ceinture ; nous n'allons pas dans les voies de bus... C'est le résultat de la répression. Ce n'est évidemment pas un système idéal et je préfère revenir aux stoïciens qui expliquent aux gens où est leur véritable intérêt. C'est usant car, chez moi, même le dimanche, les balayeurs sont obligés de passer dans le centre-ville ; c'est scandaleux !

Nous pourrions faire une thèse sur les crottes de chiens, il suffit de lancer le débat dans un conseil municipal. Comment allons-nous en sortir ? Ce n'est pas le chien qui est responsable ! Là,

madame, vous avez une synthèse des deux, entre le chien qui ne nettoie pas son nid et son maître qui le laisse faire. Alors, on nous dit qu'il faut le réprimer, je ne sais pas ce que cela donne à Paris, il paraît qu'ils le font. Il faudrait tomber sur le chien en flagrant délit, sans quoi je ne vois pas comment faire.

**Mme Annick NOEL** : Le chien n'est pas fait pour être dans la ville.

**M. André SANTINI** : C'est certain.

**Mme Anne-Marie SACQUET**, *directeur général, Comité 21* : Monsieur le Maire, est-ce que vous avez associé les entreprises qui sont présentes sur votre territoire au sein du groupe de pilotage ? Cherchez-vous ensemble à démultiplier l'impact de votre politique de développement durable, en matière de transport, par exemple ?

**M. André SANTINI** : Elles en font évidemment partie, mais ce sont des sièges sociaux, et nous ne les concernons que par l'évacuation de leurs déchets. J'ai été l'un des premiers à imposer aux entreprises qui, pour la plupart, utilisent ces nouvelles technologies et consomment beaucoup de papier, une collecte à part, avec recyclage. C'est bien gentil d'embêter tous les contribuables mais si les entreprises continuent à faire ce qu'elles veulent avec des tonnes de papier qui vont à l'incinération, c'est stupide.

Pour le reste, nous ne sentons pas une grande démarche participative. Nous faisons ensemble des opérations mais c'est toujours difficile et le plan environnemental n'est pas pour eux un enjeu entre eux et nous. Cela fonctionne bien, c'est incontestable, les entreprises viennent avec beaucoup de facilité, mais pour le PPRI nous avons quand même eu des "explications de gravure" assez sèches. Nous leur avons rappelé que nous avons déjà imposé à leurs architectes de prévoir la crue de 1924. Vous savez qu'il existe tout un débat entre la crue de 1924 et celle de 1910. Jusqu'à maintenant, nous étions cadrés sur celle de 1924. Alors, 1910, c'est quand même rarissime, ce n'est pas la crue centennale, cela ne veut pas dire qu'elle arrive tous les cent ans. Ceux qui font des cycles à partir d'une observation tous les cent ans sont forts ! Nous n'avons pas en matière d'environnement de grandes choses, sauf pour l'évacuation des déchets, ce n'est pas brillant. Je suis preneur de vos idées ...

**M. Thierry VINCENT**, *chargé d'étude de l'environnement, Chambre de commerce et d'industrie de Paris* : Un élément de l'Agenda 21 local est à mon avis très important, il s'agit de la concertation, de demander leur avis aux gens. Les habitants d'Issy-les-Moulineaux, dont je suis, plébiscitent votre volonté de faire partager, de faire adhérer les habitants à un projet, et pour cela vous êtes assez novateur. Est-ce que votre initiative, votre action, suscite des vocations ailleurs ? Je ne sais plus qui disait que "*La meilleure idée n'est pas celle que l'on a mais celle que l'on suscite*". Suscitez-vous des envies d'aller dans ce sens auprès des autres communes ?

**M. André SANTINI** : Non !

(Rires)

Je vais vous dire la vérité, je suis resté chez moi le lundi de Pâques et c'était la première fois depuis six mois. Tous ceux que je reçois viennent chercher des idées, mais ils oublient l'investissement personnel. Je reçois plus de 30 000 lettres personnelles par an, sans compter les e-mails qui se sont ajoutés et auxquels il faut répondre et mettre un petit mot. Je ne sais pas si vous m'avez déjà adressé un courrier, mais je mets toujours un petit mot, et les gens passent le doigt sur ce que j'écris pour s'assurer que ce n'est pas imprimé.

Chez nous, nous avons le record de France, 51 % des gens sont individuellement connectés à Internet, et je ne parle pas des entreprises, quand la moyenne française est de 30 %. Ces gens, depuis leur bureau ou de chez eux, vous envoient un mail qui appelle une réponse dans les 48 heures, au plus tard. J'en reçois par milliers. Vous savez que la Maison Blanche a annoncé qu'ils ne répondaient plus aux mails car ils avaient dépassé les 4 milliards. J'informe les gens que je ne réponds pas personnellement à tous leurs mails. J'ai des collaborateurs avec lesquels nous nous mettons d'accord sur certaines réponses. Nous sommes confrontés parfois au lobbying, les courriers sont rédigés de la même façon, et nous faisons une réponse type. Mais, la plupart du temps, nous faisons des réponses individuelles, je dois alors dire ce qu'il faut répondre.

Bizarrement, un monsieur un peu nerveux avait écrit en nous demandant si nous nous rendions compte que certains quartiers de la ville ressemblaient au Bronx. Il me disait qu'à la Ludothèque,

quelqu'un avait volé les sandales de sa fillette de quatre ans. Là, j'ai tout de suite senti le "fêlé" ! Il disait également que, déjà, un mois plus tôt, une poussette avait été volée. J'ai pensé qu'il fallait en l'occurrence appeler Sherlock Holmes et Hercule Poirot réunis. Je me suis renseigné à la Ludothèque où il m'a été répondu que l'on connaissait cet individu et que la petite fille s'était trompée de sandalettes. Elle avait pris celles de sa copine en laissant les siennes. Elle est revenue depuis et elle a restitué les autres, etc. Un drame ! Quant à la poussette, quelqu'un s'était effectivement trompé. Nous rappelons quand même aux parents qu'ils peuvent mettre un cadenas à leur poussette, mais celle en question est toujours là car personne ne l'a réclamée !

J'explique donc au monsieur, qu'après enquête du FBI et de la CIA momentanément associés (*rires*), il peut se rassurer car les sandalettes de sa fille l'attendent depuis quinze jours, et que c'est la même chose pour la poussette. Je me suis alors excusé d'avoir perdu du temps au service des autres pour des opérations qui pouvaient être traitées directement, ce à quoi il me répond : "*Ben alors, ça sert à quoi d'avoir un e-mail si on ne peut pas discuter avec vous ?*" (*Rires*)

C'est en fait l'organe qui appelle le besoin. C'est très astreignant. J'ai un téléphone vert et nous avons le conseil municipal interactif. Nous diffusons le conseil sur le câble, cela fait 45 % d'Audimat, bien plus fort que l'audience record de TF1 ! Nous prévenons les gens avant la date, nous leur distribuons dans les boîtes un ordre du jour étalonné, et c'est également diffusé sur le net. Nous suspendons toutes les heures et demie pour répondre aux questions qui sont arrivées par Internet, téléphone vert et par Minitel, bien que ce dernier soit en train de disparaître. L'opposition dispose de son temps de parole. Nous répondons ensuite précisément par écrit à chaque question et nous reprenons la séance. Cela rallonge beaucoup les séances, mais les gens aiment bien ce service. L'autre jour, une association de parents d'élèves avait dit de téléphoner au maire pendant la séance, mais aucun appel n'a été reçu. Cela prouve qu'ils n'étaient pas très représentatifs ou que le sujet n'était pas porteur, et c'est très révélateur.

Les budgets participatifs sont importants, et c'est quelque chose d'unique. Je suis très curieux de savoir ce qu'ils vont faire de leur million. Interdiction est donnée aux conseillers qui ne constituent qu'un des collèges de venir avec une idée "bidon" émanant de la municipalité. Paul Valéry disait : "*La politique est l'art d'empêcher les gens de s'occuper de ce qui les regarde*".

Que nous apprend la crise du 21 avril dernier ? JAFFRÉ dit que c'est une crise du politique, les autres disent qu'il s'agit d'une crise de la société. Localement, nous avons le droit d'avoir un avis, et nous avons surtout l'obligation de tenter des expériences. Est-ce que les gens considèrent que nous ne nous occupons pas d'eux ? Nous recevons les e-mails, nous envoyons la réponse et, souvent, dans la réponse à la réponse les gens me remercient d'avoir tenu compte de leur avis, même s'ils ne partagent pas mes opinions. C'est cela qui est important, c'est surtout l'autre qui dit être d'accord avec nous sur la conception démocratique.

Aujourd'hui, les gens sont méprisés. J'ai "viré" un fonctionnaire et je suis allé devant le conseil de discipline pour leur dire que c'était un bel exemple de mépris ; il méprise son supérieur hiérarchique, l'adjoint délégué. En fait, il avait installé une Sanisette Decaux près d'une roseraie et à côté d'un fleuriste parce que c'est là que se trouvaient un tout-à-l'égout et une adduction d'eau ! Cela a déclenché une gigantesque vague de pétitions et ce n'était pas la première fois ; il ne faisait que ce qu'il voulait. C'était un imbécile, un ingénieur imbécile. Un ingénieur intelligent, c'est génial, mais un ingénieur imbécile, "*c'est la même chose, sauf que c'est le contraire*" comme disait l'adjutant.

J'ai donc expliqué cela au conseil de discipline et j'ai demandé sa révocation. J'ai supposé qu'il serait condamné à trois minutes d'indignité locale, mais j'ai demandé sa révocation car il n'est plus acceptable de la part d'un fonctionnaire, donc payé par les gens, par les contribuables, de les mépriser comme il le fait. Tous les syndicats – nous avions des élus pleutres qui n'ont rien osé dire – m'ont répondu que le conseil de discipline était là pour gérer les actes sexuels et les vols, c'est tout ! J'ai alors dit merci et au revoir !

C'est très grave, quelqu'un qui insulte son employeur en lui disant qu'il s'en fiche, même si c'est lui qui le paye ! Souvent, les gens disent qu'ils sont bien reçus à la mairie. Les stages d'accueil sont ceux qui sont les plus suivis par les fonctionnaires. J'étais l'autre jour dans un restaurant et, à côté de moi, il y avait un couple et leur petite fille qui paraissait un peu chipie. Ils ont tenu à me remercier car

ils étaient là depuis six mois, qu'ils avaient eu un problème de passeport et qu'à la mairie on leur avait dit qu'il fallait mettre leur petite fille sur leur passeport, ce qu'ils ignoraient. Ils étaient sidérés d'avoir reçu un texto sur leur portable leur demandant de passer à la mairie car le document était arrivé. Je leur ai fait remarquer qu'ils nous prenaient pour des hommes de Neandertal. Le fait, pour un administré qui travaille dans la communication, les nouvelles technologies, de recevoir sur son portable un texto qui vient de la mairie était pour lui formidable. On venait de découvrir le feu !

Vous vous rendez compte où nous en sommes dans l'esprit des gens ? Nous étudions actuellement la généralisation du texto et nous lançons le parcmètre par portable. Vous paierez le parcmètre par portable. Ainsi, lorsque vous serez en réunion, vous recevrez un message vous informant qu'il vous reste cinq minutes, soit vous prolongerez la durée à distance, soit vous partirez. Ce sera lancé la semaine prochaine et nous verrons comment cela se passe. Je trouve ce système assez intelligent d'autant qu'en France il doit y avoir environ 84 % de gens équipés de portables.

Certaines villes diffusent le conseil municipal, Perpignan le fait, mais ils ne répondent pas aux questions.

**M. Jean-Louis PORTES**, *directeur de la communication, Éditions Nathan* : Bonjour, monsieur le Maire, pouvez-vous nous donner votre sentiment sur les projets de décentralisation du gouvernement et les rôles et responsabilités des agences de l'eau en France ?

**M. Gilbert SAVELLI**, *administrateur, Fonds français pour la nature et l'environnement* : La Ville d'Issy-les-Moulineaux n'est pas seule, avez-vous des appuis, des aides des villes environnantes comme Paris, le département, la région et même l'État ? Sentez-vous de leur part une volonté d'aller dans le même sens que vous, même s'il n'y a pas des Agendas 21 pour tout le monde ?

**M. André SANTINI** : Je vais répondre à la question et ensuite passer aux agences de l'eau avec comme transition le problème de la décentralisation politique.

Nous avons effectivement beaucoup de partenaires. Par exemple, le tramway va paradoxalement être développé grâce à l'aide de la Ville de Paris. Ce qui n'est pas évident de la part de M. DELANOE car il a accepté de donner un peu d'argent pour allonger les quais, changer les rames. Pour la prolongation jusqu'à la porte de Versailles, il manquait 27 millions. J'appelle cela le "syndrome de la patte en l'air" que RAFFARIN avait repris à Marly-le-Roi. Vous avez remarqué que, souvent, sur un gigantesque projet de 600 millions, d'un seul coup il manque 27 millions... D'ordinaire c'est toujours moi qui demande naïvement, en utilisant un vocabulaire très particulier : "*C'en est où ça ?*"

En fait, ils ne font rien ! Un gros dossier, comme celui du prolongement du tramway d'Issy-les-Moulineaux, c'est compliqué, nous avons de nombreux intervenants. C'est vrai, que peut faire un comptable public lorsqu'il manque 27 millions, que ce soit avec le STIF, la RATP ou le RFF ? DELANOE m'a demandé si j'étais au courant qu'il manquait cette somme et il m'a alors proposé d'en financer la moitié, charge à moi de me débrouiller pour l'autre moitié. C'est intelligent, c'est un peu iconoclaste. J'ai donc rencontré M. PASQUA et je lui ai dit qu'il me manquait 13,5 millions et je lui ai proposé que le département en mette 10 et moi 3,5. Il voulait mettre la totalité, mais j'ai refusé parce que je tenais à mettre ces 3,5 millions, comme au poker, "pour voir". Cela me donne un droit d'entrée dans les réunions pour mettre un peu la pagaille ! Et cela bouge.

J'ai reçu une lettre du préfet DUPORT, qui est maintenant président du RFF, me disant qu'il faudrait rapidement acquérir tels ou tels immeubles -ce qui, entre nous, est envisagé depuis vingt-deux ans !- avant le mois de juin prochain sans quoi nous perdrons un an ! C'est intéressant ! Il faut reloger des gens d'ici le mois prochain ! On aurait pu nous dire la même chose il y a un an, mais non, parce qu'il n'y avait pas les 27 millions ! C'est un bel exemple de la "patte en l'air" !

La Ville de Paris joue le jeu, c'est incontestable, ce qui énerve toujours mes copains de l'opposition à Paris. Ils disent que DELANOE fait des cadeaux à SANTINI, et cela n'est pas idéal !

Nous sommes maintenant en intercommunalité, nous essayons de progresser et le département nous aide, même si c'est un peu lent. La région nous soutient sur certains dossiers, mais c'est encore plus lent. Je passe mon temps à leur reprocher la longueur de leurs délais mais l'action est là. Il est

malgré tout difficile de convaincre. Tous les gros dossiers, comme le tramway, la voirie, etc ..., sont vraiment lourds, refaire la RD7 le long de la Seine représente beaucoup de travail et de concertation.

Concernant la décentralisation, j'avoue être assez déçu. Cela a été la journée des dupes, les maires "sont passés devant le buffet", et nous n'avons rien obtenu. Nous sommes les plus acteurs et n'avons rien eu. Le département qui ne demandait rien, a tout obtenu. Nous n'avons que des domaines comme la gestion du RMI, ce qui est valorisant et vraiment "rentable" d'un point de vue électoral ! Il valait mieux que cela soit géré par des fonctionnaires ; nous aurions été assurés d'une certaine rigueur et puis le département n'avait rien demandé. Le personnel a été transféré, mais c'est le moins syndiqué, c'est celui qui râle le moins. Lorsque j'étais secrétaire d'État aux Rapatriés, je rendais toujours hommage aux Pieds-Noirs en leur disant que c'était bien parce qu'ils criaient pour les Harkis ! C'est la même chose aujourd'hui : on ne s'est jamais occupé des agents techniques des lycées ou des collèges, jamais.

Pour le reste, je ne sais pas ce que cela va donner. Ce qui m'intéresse surtout, c'est le droit à l'expérimentation. C'est ce qui devrait nous permettre d'innover, mais nous verrons dans quels cas c'est limité. Par exemple, en Corse, j'ai vu avec intérêt qu'il existait une Assemblée territoriale, deux départements, deux conseils généraux, sans oublier deux chambres de commerce, deux chambres des métiers. Tout cela crée quelques petits postes et fait un peu d'argent. Il n'y aura plus qu'une Assemblée territoriale, plus aucun conseils général. J'ai vu deux conseils territoriaux, mais ils ne pourront rien décider. Le tout est de maintenir un peu de monde ...

N'oubliez pas que, dans le texte sur la Corse, que nous avions soumis à la censure, lorsqu'ils ont vu que de si nombreux pauvres gens allaient perdre leur poste, leurs indemnités, ils sont allés très loin dans l'humanisme et ils ont supprimé l'obligation de parité ! Ils se sont dit que, s'il fallait en plus mettre des "*bonnes femmes*", il n'y aurait plus un seul "*mec*". Ce n'est pas de la politique, monsieur, c'est du génocide ! Il a donc été supprimé la notion de parité, dans le texte sur la Corse, ce qui est fabuleux. Ils avaient tellement honte qu'ils n'en parlaient pas. Le Conseil constitutionnel a dit qu'il faudrait corriger par une prochaine loi. Il n'a pas eu la méchanceté de le censurer, nous l'avions pourtant noté !

Que seront ces conseils territoriaux qui remplacent les conseils généraux ? C'est très décevant. J'ai relevé l'expérimentation. J'ai vu aussi, pour les maires, en matière de logement ... J'étais un de ceux qui se bagarraient pour qu'ils retrouvent leurs compétences, en particulier pour la gestion des contingents. Je construis beaucoup de logements sociaux sur ma commune car je dois faire, pour 1 mètre carré de bureaux, 3 mètres carrés de logements ; pour 3 mètres carrés de logement, 1 mètre carré de logements sociaux, un tiers, et cela finit par faire beaucoup. Ils sont très beaux, mais c'est le préfet qui me les garnit et il me ramène tous les cas sociaux des banlieues ! Cela provoque un climat fort désagréable, et ce n'est pas cela l'intégration. J'ai donc obtenu que les maires, en tout cas moi, bénéficient du contingent des préfets, c'est-à-dire 30 %, pendant plusieurs années pour résorber l'habitat insalubre. Autrement, je ne pourrai jamais le faire. Je ne vois pas comment il serait possible de reloger des gens en plus.

Les agences de l'eau sont très menacées, et ce, pour des raisons dignes de Bercy. Nous regardons beaucoup les trésoreries. Je passe mon temps à dire de ne surtout pas laisser apparaître de telles recettes car l'agence continue à pomper à partir de la redevance, alors que les communes tardent à lancer des projets que l'agence ne peut pas subventionner et la trésorerie monte. Par ces temps de vaches maigres, et cela a toujours été, le gouvernement risque fort de ponctionner un peu ...

Les agences de l'eau sont un exemple d'administration moderne. Elles existent depuis 1964 et elles fonctionnent très bien, à tel point que cela énerve les politiques, quelle qu'en soit la couleur.

**M. Jean-Claude OPPENEAU**, *Directeur-adjoint de l'Action internationale, ADEME* : Concernant les conseils de quartiers, c'est une expérience tout à fait intéressante, une idée novatrice. Nous connaissons Belo Horizonte et nous en avons parlé ensemble. En général, chacun de ces conseils gère son quartier et ne voit que ses petites affaires. Comment mener l'expérience de transversalité et de développement durable et faire que les investissements décidés tiennent compte du concept intégré que vous voulez appliquer sur la ville, même en partant du "très localisé" ?

**M. François GOURDON** : J'ai, en tant que maire, exactement la même remarque. J'ai des comités de quartier qui ne voient que devant chez eux et considèrent que les logements sociaux doivent être dans le quartier voisin. Tous les maires rencontrent les mêmes problèmes. Comment faire ?

**M. André SANTINI** : Mon cher collègue, Monsieur OPPENEAU, reconnaissez que s'il n'y avait pas de conseils de quartier, ce serait exactement pareil. Les gens se moquent totalement de ce qui se passe à côté de chez eux. Nous avons les 425 hectares de la fameuse ZAC, réalisée juste avant mon arrivée, avec les grandes mégapoles, construites par PELLERIN pour empêcher la colline de s'écrouler. Eh bien, les gens continuent de l'appeler la ZAC ! Depuis mon arrivée, 14 ZAC ont été construites, ils ne l'ont jamais digéré. Nous avons fait des sondages qui révèlent que les gens de là-haut aiment bien la ville, mais les autres n'aiment pas les gens de là-haut ! C'est compliqué.

Comme Issy-les-Moulineaux a été un peu bousculée partout, nous organisons le samedi matin des visites de la ville en car, destinées aux habitants. Les gens habitent tel endroit, tel quartier depuis très longtemps, mais ils ne savent absolument rien. J'ai même obligé le maire adjoint au jumelage à faire visiter la ville à nos villes jumelles car les gens viennent parfois depuis vingt-cinq ans, ils arrivent à la mairie, ils vont à tel restaurant, à tel hôtel et ils repartent sans même savoir ce qu'est devenue la ville !

Qu'il y ait ou non une instance, les gens vivent comme cela, et c'est tragique. Je connaissais un élu qui habitait à 200 mètres de la mairie, il prenait sa voiture pour avoir le plaisir de se garer dans la cour de la mairie pour montrer qu'il avait une voiture et du pouvoir. La voiture ne bougeait plus jusqu'au soir lorsqu'il repartait. Il ne connaissait absolument rien et il nous parlait de quartiers où il n'avait jamais mis les pieds ! Je lui demandais de temps en temps s'il avait vu telle nouvelle boutique de fleuriste à tel ou tel endroit. Naturellement, il me disait oui, et je lui faisais remarquer alors que la boutique en question n'existait pas !

*(Rires)*

Je n'accepte pas cela. Il n'est pas normal qu'un élu ne connaisse que son strict quartier, il doit aller voir ce qui se passe ailleurs, surtout quand il se permet d'intervenir. C'est comme les gens qui viennent me voir pour me dire qu'ils ont toujours voté pour moi. Les listes électorales sont publiques et je les consulte discrètement et je lui dis qu'il a du mérite de voter pour moi car il n'est pas sur la liste ! C'est risqué car il pourrait alors aller s'inscrire en sortant et voter contre moi lors des prochaines élections, mais c'est plus fort que moi. Il faut de temps en temps pratiquer la vérité.

Prenons l'exemple de cette fameuse Sanisette. Si le conseil de quartier avait été en place, il n'aurait pas été question de l'installer sans son avis, et sans préjuger de celui-ci, mais cela aurait été un organe qui aurait obligé les adjoints et les fonctionnaires à réfléchir.

Dans l'île Saint-Germain, nous avons installé deux Caniparcs car nous disposons de place avec 20 hectares, un Caniparc pour les petits chiens et l'autre pour les gros. Cela fonctionne très bien, ce n'est pas seulement destiné à "crotter", les chiens peuvent aussi courir. L'idée paraît bien à une adjointe, mais comme elle dispose de moins de place, alors elle installe un petit Caniparc, uniquement pour "crotter". Elle l'installe dans un endroit intéressant, près des bancs, au soleil, où allaient les personnes âgées. Nous avons donc maintenant des personnes âgées qui gèlent debout, à l'ombre, et des chiens qui "crottent" sous les bancs au soleil ! *(Rires)* Voilà ce que nous pouvons appeler une bonne étude de marché ! C'est le maire qui reçoit des lettres d'injures. Il est vrai qu'il n'est pas évident d'expliquer à une mamie de 85 ans qu'elle va devoir changer la place de son "tipi" !

Il est difficile de prendre une décision.

Dans le parc du séminaire, un très beau parc, on me dit que les grands se plaignent car il n'existe des jeux que pour les petits, mais je ne sais pas qui sont "les grands". Nous interrogeons alors des spécialistes et nous installons dans un coin, certes un peu ombragé, une tyrolienne, une piste de skateboard. Très bien. Cela a provoqué une émeute totale, car les enfants se mettent à trois sur la tyrolienne, ils tombent et deux sont transportés à l'hôpital en 24 heures. Les petits s'arrangent pour y aller, malgré la pancarte qui indique que c'est réservé aux 10-15 ans et ils prennent des coups de la part des grands qui leurs disent de déguerpir. Les parents ne sont évidemment pas là, car à cet âge les enfants n'emmenent plus leurs parents au parc. Nous avons finalement fermé le parc.

Où est l'étude politique, sociologique, pédagogique en amont ? Si j'avais eu mon conseil de quartier, il aurait été utile. Pour le reste, en dehors des conseillers municipaux qui représentent un tiers, ils ne sont pas élus –seuls les présidents des conseils de quartier sont élus par les gens. Ils sont obligatoirement non élus, donc de simples citoyens. Cela a d'ailleurs été amusant durant les campagnes électorales et nous avons bien vu le jeu des influences. Ils ont d'abord été élus par Internet, c'était une de mes lubies et cela a provoqué un drame à la CNIL. J'ai envoyé une lettre "saignante" à son président, qui m'a d'ailleurs répondu avec beaucoup d'esprit, ce qui m'a surpris -je lui ai d'ailleurs renvoyé un courrier pour lui dire à quel point il m'avait étonné-, en lui disant qu'il préférerait la naphthaline de l'isoloir à la modernité d'Internet. Il m'a d'ailleurs répondu que ce n'était pas vrai et, pour la première fois, il a dit être favorable au vote par Internet, car c'est un vote qui va s'imposer. Nous continuons à préférer l'isoloir qui date de 1873 et certains disent qu'ils ont vu des votants lever leur chapeau devant l'urne ! Auxquels j'ai répondu qu'ils avaient bien de la chance car il n'y avait plus beaucoup de gens qui portent des chapeaux, la voiture ayant tué le chapeau. De plus, celui qui lèverait son chapeau devant l'urne aurait pratiquement plus d'un siècle ! Je préfère que l'on me dise n'être jamais allé dans un bureau de vote.

Les élus municipaux sont chargés d'assurer la liaison car il ne faut pas oublier la tutelle légale. C'est le conseil municipal qui gère la commune, et c'est lui seul qui peut décider de l'inscription de telle ou telle dépense. Le million leur a été affecté à titre budgétaire mais s'ils veulent réaliser la copie de l'obélisque de Louxor, les gens ne seraient peut-être pas d'accord.

**M. François GOURDON** : Merci, monsieur le Maire, de nous avoir fait part, grâce à de nombreux exemples, des joies et des vicissitudes d'un maire d'une grande ville. La prochaine fois nous devrions être en interaction avec les adhérents pour avoir les questions en temps réel !

Je vous remercie beaucoup et vous rappelle que notre prochaine rencontre-débat se tiendra avec Jean-François CARON, le vice-président de la région Nord-Pas de Calais. Il présentera notamment le programme des prochaines Assises nationales du développement durable qui auront lieu à Lille du 25 au 28 juin. Le Comité est partenaire et incite ses adhérents à témoigner dans le cadre de ces Assises nationales du développement durable.

Merci beaucoup Monsieur le Maire.

*(Applaudissements)*